

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 98 (1962)
Heft: 38

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Haut-Léman vu du Mont-Pèlerin



Séries des brochures de travail

classées selon les divisions principales du fichier scolaire décimal

L'offre des brochures de travail faite par la *Guilde de documentation* connaît un succès dont nous pouvons féliciter nos collègues. Voici une deuxième liste plus abondante, dans laquelle ils pourront choisir les sujets qui conviennent à leur programme.

Adresser les commandes à *Louis Morier-Genoud, Veytaux/Montreux.*

1. LA NATURE	BT N°	BT N°
	386 Bel automne *	433 Le vent *
	392 L'hiver	
<hr/>		
2. AGRICULTURE	15 La banane	443 Pâtes alimentaires
ALIMENTATION	70 Palmier, dattier	449 Petits ports de pêche
	75 Le chocolat	455 Le sel vaudois de Bex *
	77 Le café	497 Les eaux de Vittel
	112 Le maïs	472 La grande pêche
	138 Le riz	487 La pisciculture
	148 L'olivier	513 La pêche dans le monde *
	332 La bière	524 La chasse à la baleine
	374 Le sucre	528 Les veaux de lait
	384 } Notre mil quotidien *	
	385 }	
<hr/>		
3. INDUSTRIE	12 Le liège	195 La fabrication des allumettes
ARTISANAT	31 L'or	204 Mine de fer de Lorraine
HABITATION	34 Histoire de l'habitation	211 Le petit potier *
TECHNIQUE	35 Histoire de l'éclairage	244 Le gaz
	40 Histoire du chauffage	329 Le caoutchouc
	51 La tourbe	370 Raffinage du pétrole
	67 La potasse	415 Matières plastiques
	80 L'ardoise	427 Naissance d'une automobile
	85 La métallurgie	470 Le béton
	87 La poterie	482 La chaux
	110 La tréfilerie	485 Le pont suspendu
	122 Histoire des mineurs	490 Les parfums
	150 Les mines	495 Scaphandriers
	145 L'aluminium	499 Le gaz naturel de Lacq
	192 L'eau à la maison	506 Une mine à ciel ouvert
<hr/>		
4. TRANSPORTS	1 Chariots et carrosses	379 Un trois-mâts : le « Cassard » *
	2 Diligences et malles-postes	424 } Constructions navales à St-Nazaire
	27 Histoire de la navigation	430 }
	28 Histoire de l'aviation	452 La Caravelle (avion)
	36 Histoire de l'auto	501 En avion de Paris à Rome *
	44 Histoire de la route	502 Jules Verne
	219 Histoire de la bicyclette	511 Les auto-routes
	227 Le mur du son	518 Le paquebot « France »
	250 En cargo	
<hr/>		
5. SPORTS	81 Les arènes romaines	413 Les Olympiades
	182 Les 24 heures du Mans	390 Le ski
	363 Les Jeux olympiques	496 Le Tour de France

6. SCIENCES

BT N°

- 49 La mesure du temps
- 208 La matière
- 209 L'énergie
- 210 Machines atomiques
- 227 Le mur du son
- 296 Naissance d'un disque
- 339 Le petit météorologue
- 382 Irène Joliot-Curie
- 431 Frédéric Joliot-Curie

BT N°

- 383 Fais-toi des instruments de musique *
- 399 Les satellites artificiels
- 415 Les matières plastiques
- 417 Fabrication d'une pile électrique
- 440 Sur les voies de l'univers
- 444 La radio et nous
- 445 Les mystères de la cellule
- 503 Le petit opticien
- 505 L'aquarium *

7. LES ANIMAUX

129

7.8. LES PLANTES

130

131

154 Le blaireau

181

216 } Les oiseaux

365 Le chamois *

371 Les parasites de l'homme

372 Le hanneton *

395 Le roseau *

414 Berrick, le mouton *

458 L'oie *

507

508 } Barbacane, grillon des champs *

509

8. HISTOIRE DE...

Histoire...

16 ...du papier

17 ...du théâtre

22 ...de l'écriture *

23 ...du livre *

24 ...du pain *

27 ...de la navigation *

28 ...de l'aviation

34 ...de l'habitation

35 ...de l'éclairage *

36 ...de l'auto

39 ...de l'école *

40 ...du chauffage

44 ...de la route

45 ...des châteaux

58 ...des maîtres d'école

64 ...des armes de jet

83 ...des armes blanches

122 ...des mineurs

219 ...de la bicyclette

297 ...de l'attelage

305 ...de la charrue

442 ...des loups *

387 ...des santons *

9. HISTOIRE

45 Histoire des châteaux forts

59 La vie urbaine au Moyen Age *

68 Commerce et industrie au Moyen Age

79 Beloti, enfant de 1830

82 La vie rurale au Moyen Age *

111 La cité lacustre

116 Dolmens et menhirs

201 Fulvius, enfant de Pompéi *

381 La poterie préhistorique

393 Waterloo

397 Jacquou le Croquant

403 Combattant de la guerre 1914-18

405 Léonard de Vinci

406 La captivité 1939-1944

410 Les voies romaines

425 } L'art roman

428

439 Collecteurs et chasseurs de la pré-histoire

451 Les chasses préhistoriques

456 Rattachement de la Savoie à la France

467 L'abbaye de Cadouin

474 Pérourges, cité médiévale *

476 La vie sous l'occupation de 1914-18

479 Un village au 18° siècle

481 Les Vikings *

485 Bâisseurs de cathédrales

489 L'exode de juin 1940

498 Agriculteurs et pasteurs de la pré-histoire *

504 Le voyage de Yung

504 Kimon, enfant d'Athènes *

522 La route des Indes

525 La Commune de Paris en 1871

10. GÉOGRAPHIE

32 La Hollande

66 Ogni, le petit Esquimau *

94 Azack, petit Esquimau *

99 C'est grand, la mer *

102 Explorations souterraines

119 Dar Chaabane, village tunisien

120 Alpha, le petit Noir *

127 Annie, la Parisienne

128 Sam, esclave noir

140 L'Alsace

151 Les phares

155 Le port du Havre

163 Ernie, petit Australien

177 Abdalla, enfant de l'oasis

10. GÉOGRAPHIE

BT N°

- 202 } Les produits de la mer
 203 }
 221 } Les fossiles
 222 }
 228 Au Sahara
 231 Le chameau *
 235 La forêt tropicale
 286 N'goa, enfant du fleuve africain *
 277 } Un marché en Afrique
 278 }
 309 Le mistral
 321 Transhumance chez les Touaregs
 328 Le Canada
 348 Rabé, le Malgache
 350 La savane africaine
 354 Les moulins à vent
 369 New York
 378 Zaró, enfant japonais *
 404 Le Hoggar
 408 Les marées
 412 Coutumes romandes *
 422 Le Mont-St-Michel
 424 }
 430 } La construction navale à St-Nazaire

BT N°

- 437 L'espéranto
 423 Le pays basque
 441 } Tchen Lo-Ming et sa famille
 457 } (Chine) *
 446 L'île de Noirmoutier
 449 Petits ports de pêche
 460 Shintoïsme et Bouddhisme au Japon
 463 L'alpinisme
 464 Mamadou, petit chasseur de la savane *
 468 Le Rhin
 469 Le pôle Sud
 466 Le massif jurassien
 477 Brasilia
 486 Le pont de Zamarville
 510 Voyage aux U.S.A.
 518 Le paquebot « France »
 520 John, enfant de Londres *
 521 L'Autriche

NOTA : L'astérisque signale les brochures recommandées pour les classes de la 2^e à la 4^e année.

GUILDE DE DOCUMENTATION

Les 3 nouvelles publications annoncées vont sortir de presse :

Le livret d'orthographe et de grammaire

de M. Nicoulin. 100 pages Fr. 3.— au lieu de Fr. 3.50 comme annoncé

Calcul mental

de P. Perret et M. Oberli. Le prix devra être fixé à Fr. 1.— l'exemplaire
(au lieu de Fr. 0.90 comme annoncé)

Calculs pour la 1^{re} année inférieure

(les deux premières dizaines) par L. Pauli, directeur du gymnase de Neuchâtel
Fr. 1.30 l'exemplaire

Les commandes sont à adresser à M. Louis Morier-Genoud, Veytaux/Montreux

COMITÉ CENTRAL**SPR****Au comité SPR 1959-1962**

Une tradition solide parmi les hommes veut je crois que ce soit aux successeurs de remercier ceux qui, la tâche accomplie, remettent un gouvernail en des mains nouvelles et rentrent dans le rang. C'est donc bien volontiers que le nouveau président s'y conforme ; il tient même à le faire par le moyen de l'« Educateur », voulant ainsi donner à ses propos une portée plus vaste que celle que leur réserve cet auditoire qualifié, mais par nature limité quantitativement, qu'est l'assemblée des délégués.

Seule l'histoire apporte aux hommes des vues exactes sur les faits qui jalonnent le chemin de tous les jours. Il serait donc vain de prétendre parler dès maintenant de ce qui fut l'essentiel de la vie de la Romande durant ces quatre années : la prise de conscience d'un problème de structures scolaires à l'échelle de la Suisse romande. Ce qu'il est par contre permis de dire et de répéter, c'est que l'œuvre du comité sortant de charge a été marquée d'une préoccupation constante, véritable orthogénèse de sa pensée, qui l'a fait œuvrer sans cesse dans le sens de la recherche d'une plus grande unité. Sur le plan pratique, ses efforts se sont ainsi traduits par une réorganisation de notre association désormais conduite par un comité constitué par dessus les frontières cantonales.

Ce n'est pas un hasard que l'impulsion dans ce sens soit venue du Jura, terre généreuse où l'homme s'est toujours senti solidaire des autres, serait-ce du fait même de ses conditions de travail. Nos collègues ont ainsi ouvert la voie à une idée qui, lancée par les maîtres d'un canton plus central, n'aurait peut-être pas pu recevoir un accueil aussi favorable. Il est des initiatives qui ne peuvent venir que de minorités périphériques !

Et c'est là toute la grandeur de la tâche accomplie par Adrien Perrot et ses collègues du comité sortant : ils ont jeté une graine qui doit germer dans le sol fécond de la Romande. Et leur première récompense ne doit-elle pas être recherchée dans la haute tenue de la dernière assemblée des délégués, assemblée où, de l'aveu même de certains vieux chevronnés de nos assises corporatives, il soufflait un vent d'unité.

Puisse ce vent souffler toujours dans le sens où nos collègues l'ont voulu.

Armand Veillon.

SPR — Assemblée des délégués

Yverdon, 3 novembre 1962

C'est dans la salle aux somptueuses boiseries du Conseil de ville d'Yverdon que s'est réunie, le samedi 3 novembre, l'assemblée des délégués de la SPR, sous la présidence d'A. Perrot.

Assistaient à la réunion MM. Steiner, municipal chargé des écoles de la ville, Egger, directeur du Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation, Althaus, président et Rychner, vice-président du Schweizerischer Lehrerverein.

C'est la troisième fois cette année que se réunissent les délégués ; cette séance avait une importance singulière puisque c'était la première fois que les statuts de 1962 lui étaient appliqués et aussi parce qu'elle devait désigner le nouveau comité.

La partie purement administrative, procès-verbal, rapports, comptes, budget, cotisation du congrès, fut rapidement expédiée.

Le comité, chargé de gérer les affaires de la SPR pour les quatre prochaines années sera composé comme suit :

Président : Armand Veillon. Membres : Mlle Pernet, MM. Cornamusaz, Barbay (tous de la SPV, section directrice), MM. Cl. Grandjean et J. John (de la SPN, future section directrice), M. Hutin (UIG) et Ad. Perrot (SPJ).

A. Pulfer (Corseaux) et G. Willemin (Genève) furent confirmés respectivement comme trésorier et rédacteur du Bulletin.

Notre ami Chabloz avait décliné toute réélection au poste de rédacteur de l'« Educateur ». Le président rendit un bel hommage à Chabloz qui, depuis 18 ans (il avait été nommé pour la première fois à l'assemblée des délégués de La Neuveville en 1944) s'est consacré cœur et âme à la rédaction du journal, qui lui a donné le meilleur de lui-même et qui a droit aussi bien à l'admiration qu'à la reconnaissance de tous les membres de la SPR.

Plusieurs délégués s'associèrent à cet hommage et exprimèrent à Chabloz leur affection et leur gratitude.

Avec bonhomie, mais aussi beaucoup d'émotion, Chabloz dit tout le plaisir qu'il avait eu à diriger la partie pédagogique de notre journal, tout l'enrichissement spirituel et moral qu'il avait retiré des nombreux contacts qu'il avait pris avec ses collègues ou avec les milieux en dehors de l'enseignement. Il souhaita le même plaisir à son successeur et promit de rester un lecteur fidèle de l'« Educateur ».

Sur proposition de la section jurassienne, Chabloz fut nommé à l'unanimité membre d'honneur de la SPR.

Un seul candidat au poste de rédacteur était présenté : J.P. Rochat, le brillant rapporteur du Congrès de Bienne. Il fut élu à l'unanimité, aux applaudissements de l'assemblée. Puissent ces applaudissements qui saluent son entrée dans la carrière, souhaite J.P. Rochat dans son allocution de remerciement, se retrouver lorsqu'arrivera le terme de son travail.

Le nouveau président central, A. Veillon, pense qu'un comité se juge plus à ses actes qu'à ses paroles. Il remercia le comité jurassien sortant de charge de tout le travail accompli et surtout d'avoir donné à la SPR une structure adaptée aux conditions actuelles. Il a eu l'occasion de s'apercevoir de la diversité des sections de la SPV et à plus forte raison de celles de la SPR. Fortifier cette dernière, c'est le but que s'assigne le nouveau comité, et c'est une nécessité au moment où l'école est l'objet de tant de discussions devant l'opinion publique.

MM. Haubrecht (UIG), Gerber (SPJ) et un représentant neuchâtelois formeront la commission de vérification des comptes.

Le soin de poursuivre les négociations avec la SPV pour l'installation à Lausanne du siège de la SPR, comme la désignation des membres des commissions permanentes, est laissé au comité central.

Pour la commission des affaires scolaires intercantionales, le but essentiel qui lui est assigné « en première urgence » est d'appliquer les décisions adoptées au Congrès de Bienne. Le nombre des commissaires et la

structure de la commission seraient à revoir selon les circonstances.

Les statuts de l'Association des exposants de la section « Instruction, Education et Etude » de l'Exposition 1964, à Lausanne, furent l'objet d'une discussion assez longue. Ils ne semblent pas pouvoir être acceptés tels qu'ils sont présentés, car ils comportent des engagements financiers incompatibles avec nos possibilités. Nos collègues du SLV, pour les mêmes raisons, ont adopté pour l'instant une position négative. La nôtre ne pourra être précisée que lorsque nous verrons plus clair.

En fin de séance, M. Egger fit un exposé sur l'organisation et les buts du Centre d'information qu'il dirige à Genève.

La ville d'Yverdon avait bien voulu offrir aux délégués une réception très sympathique au cours de laquelle M. Steiner, municipal, eut d'aimables paroles pour le corps enseignant. Merci à la Municipalité de la ville et merci aussi à notre collègue Jaccard, qui avait veillé à l'organisation de l'assemblée.

Un repas fort bien servi au Buffet de la Gare termina la soirée dans une atmosphère très cordiale.

Les lignes ci-dessus, hâtivement rédigées, n'ont pas la prétention d'être un compte rendu complet de l'assemblée. Le procès-verbal que j'espère faire paraître prochainement renseignera plus exactement nos membres.
G. W.

VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier :
Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Cours de perfectionnement SPV à Crêt-Bérard

Pour la quatrième fois, Crêt-Bérard a ouvert ses portes, mercredi 24 octobre, aux nombreux collègues accourus les uns pour la « journée du calcul », les autres pour l'un des 3 cours de géographie.

En présence de MM. Cavin, chef de service, Biollaz, maître à l'école d'application à Sion, Beauverd et Mauris, inspecteurs scolaires, Chambordon, directeur des écoles de La Tour-de-Peilz, des maîtresses d'application à l'Ecole normale, de la monitrice et des moniteurs de cours, le président G. Ehinger et J. Fr. Ruffetta, organisateur des cours, souhaitent la bienvenue aux participants — quelque 180 personnes — et leur donnent toutes informations utiles.

« Journée du calcul »

Le matin, les participants écoutent, attentifs, un exposé de **M. Beauverd**, inspecteur scolaire. Se référant à plusieurs reprises à J. Piaget, il démontre que la **méthode de Lee**, qu'il présente avec conviction, met en application les principes d'une pédagogie moderne. A l'aide du flanellographe, il fait voir tout le parti que l'on peut tirer de ces surfaces de couleur et combien cette méthode rend concrète la notion des premiers nombres et facilite l'acquisition des 4 opérations.

Le matériel de démonstration est complété par des jeux de petites surfaces mises à la disposition des élèves et très faciles à confectionner.

M. Beauverd fait un pas de plus. Il parle des développements auxquels cette méthode et ses applications peuvent conduire, singulièrement dans le domaine des mathématiques modernes.

Exposé bien charpenté, suivi avec beaucoup d'intérêt, fait avec le souci d'aller au fond des choses, d'en comprendre et d'en expliquer le pourquoi.

L'après-midi, **M. Biollaz**, maître à l'Ecole normale de Sion, en un geste aimable à l'endroit de ses auditeurs, exprime d'abord sa joie d'être dans le canton de Vaud, lieu de sa première rencontre avec la **méthode Cuisenaire**.

Il présente ensuite les réglettes de couleur et, en apôtre enthousiaste, avec une foi communicative, dans un exposé aussi clair qu'une journée de soleil en Valais, fait un plaidoyer chaleureux bien propre à renverser toutes les murailles, entre autres les murs con-

tre lesquels se heurtent les enfants dans l'étude traditionnelle des nombres.

La semence est certes tombée dans un terrain réceptif. Etant de qualité, nul doute qu'elle ne germe et porte de bons fruits.

M. Biollaz cite aussi les bénéfiques que l'on peut escompter dans les autres branches grâce aux facultés développées par la méthode Cuisenaire : habitude du raisonnement, de la recherche personnelle.

Enfin, il procède à une démonstration avec l'aide d'un groupe d'élèves entraînés. Qu'en dire, sinon mentionner l'attention tendue avec laquelle l'auditoire suit et son étonnement à l'ouïe de certaines réponses qu'il n'est parfois plus à même de contrôler.

Cours de géographie

Parallèlement à la journée du calcul, ont lieu les trois cours de géographie, dirigés respectivement par Mlle Berney, MM. Cornaz et Savary. Les participants auront l'occasion de dire eux-mêmes ce qu'ils en pensent. Quant à nous, nous aimerions remercier les trois moniteurs d'avoir bien voulu mettre leur savoir-faire, leur dévouement, leur sens pratique, leur talent au service de leurs collègues.

Education cinématographique

En fin d'après-midi, tous les cours sont réunis pour entendre **M. Glardon**. **Qu'est-ce que le cinéma ?** La meilleure et la pire des choses, nous dit-il dans un exposé direct, réaliste, percutant. M. Glardon capte l'attention d'abord puis captive son auditoire. Il a tous les atouts d'un homme de théâtre pour défendre le cinéma. Il le prouve bien dans l'évocation d'un certain discours... En termes très objectifs, il définit le cinéma comme un instrument de culture exceptionnel, comme le plus puissant moyen d'expression de la pensée humaine. Mais le cinéma exige une initiation.

Par ailleurs, M. Glardon se saborde en quelque sorte. Il nous prouve éloquemment qu'avec un tel défenseur le cinéma peut fort bien se passer d'écran !

Il nous fait toutefois passer en soirée « Le ciel est à vous », de J. Gremillon. La projection, précédée d'un commentaire, est suivie d'une discussion. Celle-ci, largement utilisée, témoigne bien de l'intérêt que prend chaque spectateur à la vision de cette bande de valeur.

Cette fin de journée consacrée au cinéma était gracieusement offerte par le Service de l'enseignement primaire. Nous en remercions vivement M. Cavin.

Divers

Le jeudi, après les cours, au bilan des « Joies annexes » une sortie à Corseaux qui permet aux collègues d'assister, d'une part, à la présentation d'un montage électrique sur une carte de la Suisse, d'autre part, de faire honneur à une généreuse réception des autorités représentées par MM. Nicolier, municipal, et Ledermann, président de la commission scolaire, le tout bien organisé par A. Pulfer, participant au cours.

Enfin, vendredi, en clôture, une conférence donnée par M. C.-H. Favrod qui brosse, à grands traits, avec la compétence que chacun lui connaît en ces matières, un vaste tableau de la situation politique actuelle.

130 participants à la journée du calcul, une cinquantaine aux cours de géographie, c'est là, certes, un sujet de satisfaction pour le « Grand ordonnateur » de ces journées J.-F. Ruffetta, à qui nous exprimons la gratitude du CC. Quant aux participants, nous avons tout lieu de croire qu'ils ne regrettent pas le temps pris sur leurs vacances. Nous leur laissons d'ailleurs la parole...

LA GÉOGRAPHIE AU DEGRÉ SUPÉRIEUR

« Nous sommes tous susceptibles de perfectionnement et l'occasion nous en est donnée. »

Telle était la conclusion exprimée au terme du cours donné en vue de l'enseignement de la géographie au degré supérieur. Grâce au collègue Savary de Jouxten, les participants venaient de découvrir comment on peut étudier le continent africain avec les yeux neufs d'un élève primaire. L'accent du cours était mis sur les procédés qui permettent un travail personnel de l'élève. Ainsi est apparue la valeur éducative de la recherche de documents, du choix à opérer, des idées à ordonner et à exprimer dans le langage et avec les possibilités de chacun. Les moyens traditionnels abondants ont été complétés par les moyens modernes qui ont contribué à illustrer par l'image et par le son les multiples visages des pays et des hommes de l'Afrique d'aujourd'hui.

Dans ce cours à l'image d'une classe qui vit, on a échangé ses idées dans un chic esprit, on a reçu de quoi renouveler ses méthodes et son zèle. Ce sont nos élèves qui devraient pouvoir dire leur gratitude à Savary et aux organisateurs d'avoir donné aux maîtres une si belle occasion de se perfectionner.

Cl. Zimmermann.

COURS DE GÉOGRAPHIE DE LA SUISSE

« Le jour où l'homme se rebella contre la tyrannie de son fleuve. »

Maurice Zermatten

C'est aussi une rébellion que nous avons préparée avec l'experte complicité de notre collègue et ami Jean-Louis Cornaz, mais contre la tyrannie de la routine.

Secouons l'esclavage du manuel tôt périmé, démolissons la barrière du texte figé depuis dix ans et lâchons nos enfants dans une géographie ensoleillée. Que le livre soit le tremplin de l'élève, non sa cangue. Qu'il assimile les noms de lieux non pour faire plaisir au régent, mais bien en exprimant ses propres constatations des faits géographiques.

La carte trop plate déroutait l'élève ; mais notre collègue soigne cette « déboussolite » aiguë à l'aide d'un remède moderne, propre, léger, mousseux : le Sagex, ma-

tière merveilleuse qui, taillée au couteau, donne vite du relief aux idées des participants. Le Gothard est né sous leur outil, sans peine, en un quart d'heure ; et la Reuss coule, les Alpes uranaises s'élèvent, l'Express des Glaciers gravit l'Oberalp, le soleil effleure d'un rayon tangent le versant nord (donc forêts et maisons de bois) tandis qu'il rôtit la pente sud (donc roc, buissons, maisons de pierre).

Grâce à une riche liasse de schémas suggestifs et de textes du terroir remis à chacun par notre moniteur, grâce aux ingénieuses maquettes qu'il nous fait construire, voici que tout lacet de route, tout chenal de bisse devient le témoignage de l'effort humain ; que chaque carré d'herbe verte sur la pente rousse prouve une farouche obstination ; que chaque tunnel lie des communautés entre elles ; que la toponymie se met à chanter et qu'à travers les déchirures de la carte s'illumine la terre des hommes.

Pas étonnant avec un éclaireur en tête de patrouille. Merci cher collègue pour tout ce que tu nous as apporté, pour cet esprit neuf, pour ta modestie, pour tant d'ingéniosité. Merci cher ami.

Et notre reconnaissance n'oublie pas de s'adresser au Comité central, à Jean-François Ruffetta, à la famille résidente et au personnel de Crêt-Bérard qui ont tout mis en œuvre pour cette quatrième réussite.

J. Blanc.

Nous publierons prochainement le compte rendu du cours « Le canton de Vaud ». Nous prions Mlle Berney de nous en excuser.

Et pour terminer, nos remerciements à Crêt-Bérard dont nous apprécions l'hospitalité.

Pour le CC SPV : R. S.

Association des maîtres de classes supérieures

La salle du Conseil communal de Lausanne, fleurie pour la circonstance par la Municipalité, accueillait le 26 octobre écoulé une trentaine de jeunes collègues primaires qui venaient de passer avec succès les examens de la partie littéraire ou scientifique du brevet « prim. sup. ». (Il y avait en effet deux sessions d'examens simultanées.)

Quinze d'entre eux ont obtenu ce jour-là le « papier » tant attendu. Ce sont :

MM. Bally Daniel (Constantine)
Cossy Jean-Robert (Le Sépey)
Dutoit Yvan (Romainmôtier)
Eggimann Jean-Pierre (Lausanne)
Fardel Paul (Ecublens)
Fornallaz Jean-François (Montreux)
Gavin Jean-Louis (Commugny)
Hofer Roland (Bercher)
Martin René (Lausanne)
Paillard Edouard (Begnins)
Petter Raymond (Montreux)
Regamey Alexandre (Nyon)
Rosset Rémy (Yvonand)
Ryser Michel (Orbe)
Visinand André (Allaman).

Onze ont réussi le « demi-brevet ». Ont passé avec succès la partie littéraire :

MM. Besençon Maurice (Montreux)
 Chamot Georges (Lausanne)
 Dänzer Claude (Ste-Croix)
 Tréhan Pierre (Marchissy).

Ont réussi la partie scientifique du brevet :

MM. Bachmann André (Rossinière)
 Bigler Ernest (Granges-Marnand)
 Cardinaux Gaston (Le Sentier)
 David Michel (Baulmes)
 Gadina Jean-Pierre (Montricher)
 Gudel Jean-Jacques (Thierrens)
 Mégevand René (Yverdon)
 Rochat Michel (Leysin).

Nous félicitons les nouveaux impétrants et souhaitons bon courage à ceux qui en sont au « demi-brevet » et qui doivent poursuivre la besogne. Nous souhaitons rencontrer tous ces collègues à la prochaine assemblée de l'Association (cf. Memento) et avoir le plaisir d'admettre comme membres ceux qui ne le seraient pas encore.

F. Rastorfer, président.

N.B. — Au cours de la cérémonie de remise des brevets, nous avons appris que M. Florian Cosandey, professeur à l'Université de Lausanne, et MM. Stucky et Javet, professeurs à l'Ecole normale, renonçaient à donner leurs cours aux candidats « prim. sup. ». Tous les maîtres — et ils sont nombreux — qui ont bénéficié de leur enseignement en ont tiré grand profit. Aussi m'est-il agréable au nom de l'Association, de remercier ces professeurs et de leur dire toute notre gratitude.

Educatrices des Petits

Assemblée générale

Demain, samedi 10 novembre, à 15 heures, au Château d'Ouchy, aura lieu notre assemblée annuelle. Après la partie administrative, nous aurons le plaisir d'entendre M. le professeur Roller, de Genève, qui nous parlera de la méthode de calcul Cuisenaire. Puis, pour celles qui le désirent, dîner en commun.

Venez nombreuses, demain après-midi !

Guilde de travail, technique Freinet

Correspondance inter-scolaire

La classe de développement de F. Barbay, Lausanne, désire des correspondants.

Renseignements sur la classe : 12 garçons et 2 filles, de 10 à 13-14 ans, âge intellectuel 8-9 ans. — Imprime un journal scolaire tous les deux mois. — Classe située au centre de la ville. — Possibilité d'échange de bandes magnétiques (enregistreur Philips quatre pistes).

Désire correspondance individuelle et enquêtes collectives. Voyage-échange, selon possibilités.

Ecrire tout de suite à Barbay, ch. Rosière 2, Lausanne.

Erratum

Dans la liste de films sonores 16 mm parue ici le 2 novembre, le titre « Le verre à la maison » était une erreur typographique. Il s'agit en réalité du film de l'Organisation mondiale de la santé : **Le verre à la main**.

Ce dessin animé en couleurs, très intéressant au point de vue technique, donne un aperçu d'ensemble du problème de l'alcool : origine des boissons alcooliques, le sort de l'alcool dans le corps, le dérangement des fonctions du cerveau. Il convient particulièrement aux élèves de dernière année.

Rappelons qu'il se commande au Secrétariat antialcoolique suisse, av. de Cour 9, Lausanne, et que les frais de location sont payés par l'Association antialcoolique du corps enseignant vaudois.

J. Blanc.

AVMG — Cours de volleyball

C'est une occasion à ne pas manquer ; ce cours intéresse aussi bien les membres du corps enseignant du degré supérieur que les spécialistes maîtres de gymnastique.

Nous avons fait appel pour diriger ce cours à Mme Vuilleumier, maîtresse de gymnastique et spécialiste en volleyball, de Genève qui viendra vous présenter le samedi 1er décembre « L'introduction du volleyball en 6e et 7e années primaires ».

Ce cours aura lieu dans les salles de gymnastique du Belvédère et débutera à 14 h. 15.

Nul doute que Mme Vuilleumier saura présenter des exercices très adaptés aux élèves de nos classes.

Vous êtes cordialement invités à ce cours. Remboursement de la moitié des frais de voyage aux membres AVMG. Inscription obligatoire auprès de R. Yersin, Rollier 12, Vevey. Assurance facultative : 2 fr. 80.

Le chef technique AVMG.

AVMG — Cours de patinage et hockey à Villars

Participants : tous les membres du corps enseignant sont invités à y prendre part.

Lieu et date : patinoire de Villars, les 8 et 9 décembre, samedi soir et dimanche matin.

Programme : patinage artistique et hockey.

Logement et pension : au Restaurant de la patinoire.

Prix approximatif : 16 francs (souper samedi soir, couche en dortoir, petit déjeuner).

Indemnité : remboursement de la moitié des frais de voyage aux membres AVMG.

Inscriptions et renseignements : sans tarder auprès de l'organisateur : J.-Cl. Maccabez, Cheminet 54, Yverdon (024) 2 47 02.

Le chef technique AVMG : R. Yersin.

Mémento

10.11.62 : Assemblée générale : Educatrices des petits, 15 h., Château d'Ouchy.

10.11.62 : SVTM : cours de maroquinerie.

10.11.62 : Journée de jeu : basket-ball.

14.11.62 : SVTM : Cours de dessin : travaux aux crayons de couleur.

1.12.62 : Association des maîtres de classes supérieures : assemblée annuelle, 14 h., Aula de l'Ecole normale.

1.12.62 : Cours de volleyball (fixé d'abord au 24.11.)

26-31.12.62 : Cours d'hiver de la SSMG.

26.1.63 : Congrès SPV.

GENÈVE**GENÈVE****Visite de l'usine Kugler S. A.**

Vingt-cinq participants seulement à la visite de la **Robinetterie et Fonderie Kugler S.A.**, à la Jonction, le jeudi 18 octobre. C'est dommage que si peu de collègues se soient déplacés car la maison Kugler avait bien fait les choses ; nos guides étaient d'excellents pédagogues et la visite elle-même très intéressante.

La maison Kugler a été créée en 1854 et occupe actuellement plus de 600 personnes. Elle se qualifie fièrement de « spécialiste chevronné à la mesure du progrès technique ». Et nous avons pu suivre, d'atelier en atelier, l'usinage de quelques-uns des 2000 modèles fabriqués aujourd'hui à la Jonction, pour terminer par la visite toujours spectaculaire de la fonderie.

La discussion, à Tivoli, avait été fort bien préparée. Un questionnaire précis et détaillé avait été élaboré par Fiorina et remis préalablement à l'usine. Celle-ci s'était donné la peine de réunir les responsables, qui, en commun, avaient répondu aux questions, fait multiplier ces réponses distribuées à tous les visiteurs.

La discussion n'en fut pas moins nourrie. MM. Kugler père et fils, ainsi que les cadres de la maison assistaient à celle-ci ; ils fournirent des renseignements précis et détaillés et nous firent partager les soucis des employeurs au sujet du recrutement des ouvriers et particulièrement des apprentis. Ici, comme dans toute la Suisse, se manifeste la fuite des nationaux devant les travaux de production vers le secteur tertiaire, voire même vers la gendarmerie. Contribuer à revaloriser les

métiers de la production, ce pourrait être une des tâches de l'école de même que généraliser l'orientation professionnelle à la fin de la scolarité obligatoire.

Une atmosphère sympathique, un apéritif agréable, décidément et une fois de plus, les absents ont eu tort.
G. W.

Football scolaire

Les instituteurs genevois qui s'intéressent au football scolaire sont priés de s'adresser à M. F. Bouzer, école de Cointrin, pour obtenir la documentation suivante :

1) *Cartes de joueur-écolier.*

Ces cartes, destinées aux élèves de 6^e et 7^e années qui désirent participer au prochain tournoi scolaire de football, permettent à leur possesseur d'assister gratuitement aux rencontres disputées au stade des Charmilles et au stade de Frontenex.

Les instituteurs doivent envoyer à l'adresse ci-dessus une liste nominative des garçons de leur classe qui souhaitent bénéficier de l'avantage accordé aux écoliers genevois par les Servette F.C. et U.G.S.

2) *Brochure « Football pour la jeunesse »*

L'Association suisse de football vient d'éditer un nouveau guide pour les maîtres, les entraîneurs et les moniteurs. Cette brochure, très complète et bien présentée, rendra de grands services aux instituteurs qui s'intéressent à ce sport.

NEUCHÂTEL**NEUCHÂTEL****Assemblée des délégués**

À la suite d'un incident, la « Trisannuelle » de mai dernier avait dû remettre la nomination d'un président cantonal à une assemblée extraordinaire des délégués. Celle-ci eut lieu le 23 octobre. La séance fut dirigée par M. Bobillier, président de la section du Locle, en vertu des nouveaux statuts SPN. Il le fit excellemment. L'assemblée applaudit à la nomination de M. Marcel Jaquet, instituteur à La Chaux-de-Fonds, pour la succession de M. Hügli. Notre collègue est bien connu pour son dévouement tant à la tête de la grande section des Montagnes qu'en sa qualité de membre du CC et de plusieurs commissions, notamment celle de la réforme de l'enseignement, et pour son active collaboration au rapport du Congrès de Bienne sur l'« Ecole romande ».

L'ordre du jour comportait en outre l'examen des règlements de la Caisse d'entraide, du Fonds culturel, des indemnités et jetons de présence, et des cotisations. Ils furent tous adoptés tels quels, exception faite d'une petite adjonction donnant plus de souplesse à l'octroi de prêts par la Caisse d'entraide. Le règlement du Fonds spécial fut ratifié à l'unanimité.

Les « divers » donnèrent lieu à de nombreuses interpellations sur certaines questions en suspens : la préparation des maîtres secondaires, la formation accélérée du corps enseignant, la réforme de l'enseignement, la classification des maîtres spéciaux. L'assemblée a craint que les autorités ne s'en réfèrent pas aux associations professionnelles au sujet du nouveau

projet de réforme de l'enseignement qui sera probablement présenté au Grand Conseil en session ordinaire d'automne. M. Clottu nous invita à une séance d'information, le 24 octobre, au Château. Selon les nouvelles dispositions proposées, nous réserverons notre attitude. Un représentant par district se rendra à cette entrevue.

W. G.

Comité central

Après un intérim de cinq mois, la S.P.N. a retrouvé un chef en M. Marcel Jaquet à qui les pouvoirs ont été transmis en séance de CC à Neuchâtel, le 31 octobre. Tous nos vœux accompagnent notre courageux collègue dans ses grandes responsabilités comprenant de multiples séances et délégations, nombre de problèmes corporatifs et pédagogiques en suspens, une correspondance abondante, en un mot de quotidiens soucis en perspective. Mais il connaîtra aussi des satisfactions, c'est certain.

Le nouveau Comité central est donc constitué ainsi :

Président : M. Marcel Jaquet, Prairie 10, La Chaux-de-Fonds ;

Vice-président : M. Paul GRANDJEAN, Fontainemelon ;

Secrétaire des verbaux : Mlle Suzanne VOUMARD, La Chaux-de-Fonds ;

Secrétaire-correspondant : M. André BLASER, Pe-seux ;

Caissier : M. Claude GRANDJEAN, Fontainemelon ;

Membres : Mlle Anne-Marie LUSCHER, Corcelles ;

M. Georges PERRENOUD, Travers ; M. Benjamin JOST, Neuchâtel ;

Bulletinier : le soussigné.

De nombreuses démarches ont été tentées pour trouver deux collègues dévoués qui veuillent bien accepter d'entrer au Comité central romand pour deux législatures (8 ans). Vaines recherches...

Ce jour-même avait lieu une entrevue des sept collègues qui participèrent à la séance d'information concernant le nouveau projet de « Réforme de l'enseignement » qui sera présenté au Grand Conseil prochainement. (Voir article spécial paraissant dans le présent numéro de l'« Educateur ».)

Les dits collègues proposèrent au CC de convoquer les sections pour en discuter, de façon qu'un rapport puisse être envoyé avant le 14 novembre au Conseil d'Etat qui l'attend. Le CC décida d'y donner suite immédiatement, les dates furent fixées et la tournée sera terminée au moment où paraîtront ces lignes. MM. Claude Grandjean et Claude Jaquet, accompagnés du président cantonal, en auront été les orateurs.

La section de Neuchâtel nous a fait parvenir quatre revendications clairement sérieuses, touchant : 1. à la pétition de 114 collègues âgés de plus de 45 ans astreints à un supplément de rachat pour le Fonds de retraite ; 2. à la préparation accélérée du Corps enseignant ; 3. au brevet secondaire ; 4. au maintien des situations acquises pour les maîtres spéciaux quel que soit leur brevet.

Réponses :

1. Le Département invitera une délégation des pétitionnaires à entendre un expert développer la question sous son aspect juridique ;

2. Le problème est à revoir de plus près. A première vue, il semble bien que les exigences prévues ont été et seront strictement appliquées ;

3. Cette préparation entre dans le cadre de la réforme de l'enseignement et sera reprise avec elle ;

4. Les représentants des intéressés auxquels sera adjoint un membre du Comité auront une entrevue toute prochaine avec M. Clottu.

— Dans les « Divers », une correspondance dont il ne saurait être fait mention ici, et l'agréable annonce que le « Fonds spécial » (SPN) a versé 100.— pour nous permettre de payer une cotisation unique à la S.N.U.P. qui nous confèrera ainsi la qualité de membre collectif de cette institution.

A 20 h., les représentants neuchâtelois à l'Assemblée des délégués romands convoqués pour le 3 novembre à Yverdon, se joignirent au CC pour examiner l'ordre du jour de cette séance et en discuter.

W. G.

Réforme de l'enseignement

Le CC de la SPN était convié, le 24 octobre, avec les représentants des autres corps enseignants, à une séance d'information au Château. M. Clottu présidait.

On se souvient que le peuple avait repoussé un premier projet de réforme par 12 000 voix contre 6000 et que la participation au scrutin ne fut que de 20 %.

On peut penser, sans pouvoir l'affirmer, que les raisons de l'échec résident : a) dans l'année d'orientation sans différenciation ; b) dans la forte réserve des campagnes à l'endroit d'une école moderne de quatre ans obligeant les enfants à se séparer trop tôt du milieu familial ; la perspective de nouvelles dépenses pour les communes ; c) on a lieu de croire que la formule 6-3 n'a pas eu l'agrément du peuple ; d) certains ont voulu voir

dans le projet une dévalorisation du corps enseignant primaire.

Il faudra que la réforme soit de nature à assurer à la nouvelle structure de l'école une durée suffisante.

L'exécution de la réforme devra garantir une certaine souplesse : aménagements intérieurs, constructions de nouveaux bâtiments d'école, regroupements de classes pour les dernières années d'école pré-professionnelle, nombre de maîtres secondaires à disposition selon le nouveau type de brevet prévu, etc.

Nouveau projet

Il sera soumis prochainement au Grand Conseil par le Conseil d'Etat. Il prévoit :

1. *Le maintien de la structure horizontale*, soit le cycle primaire de 5 ans suivi d'un cycle de 4 ans (en opposition avec le projet de février 1961 qui prévoyait 5-4 pour les classiques et les scientifiques, et 6-3 pour les modernes et pré-professionnels).

2. *Le maintien du principe de l'année d'orientation* dans la première année du deuxième cycle, avec facilité de passage d'une section dans n'importe quelle autre en fin ou en cours d'année scolaire.

3. *Aménagement intérieur* (appelé souvent « contenu » dans la loi).

a) *Latin en classique, supplément de mathématiques en scientifique, tronc commun pour modernes et pré-professionnels. Liberté laissée aux communes de répartir les élèves du tronc commun, par exemple, en classes homogènes A. et B. réalisables dans les villes.*

b) *Horaires de l'année d'orientation :*

	<i>Litt.</i>	<i>Scient.</i>	<i>Moderne et préprofess.</i>
Français	7 h.	8 h.	10 h.
Mathématiques	4 h.	6 h.	6 h.
Allemand	3 h.	3 h.	3 h.
Latin	3 h.	—	—
Total	17 h.	17 h.	17 h.

Nombre d'heures total : litt. et scientif. : 30 heures de 45 min. ; mod. et préprof. : 31 heures de 50 min.

c) *Conditions de promotion à la fin de l'année d'orientation : en litt. et scientif. : telles qu'elles ont été jusqu'ici ; en tronc commun : sur la base des résultats et des conseils d'orienteurs et psychologues, d'entente avec les autorités scolaires et le milieu familial.*

d) *Corps enseignant des diverses sections : en litt. et scientif. en principe, des licenciés. Possibilité de recourir à des maîtres secondaires ; en mod. et préprof. : 1re année (tronc commun) : instituteurs ; 2e, 3e, 4e années modernes : maîtres second. ; 2, 3e, 4e années préprof. : instituteurs avec formation spéciale, comme celle des maîtres de 9e.*

Remarque. — Les programmes de 1re année mod. et préprof. ne peuvent être différenciés. Il est possible qu'avant une dizaine d'années nous ne disposions pas de maîtres secondaires pour la 1re moderne. Ce sera faire preuve de réalisme que de confier cette classe à des instituteurs. Ceux-ci, au reste, y ont fait leurs preuves. Cette organisation devrait donner satisfaction aux milieux campagnards ainsi qu'au corps enseignant primaire.

- e) Le passage d'une section à l'autre s'effectuerait aux frais de l'Etat et des communes même si le nombre des élèves d'une classe était très faible.
- f) La nouvelle formule sera appliquée pour :
- Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel : les quatre sections ;
 - Cernier et Fleurier (éventuellement Les Verrières) : une section pré-gymnasiale avec option littéraire et scientifique, moderne et préprofessionnelle ;
 - Ecoles modernes : anciennes à St-Aubin ; Grandchamp passe à Colombier (pour Bevaix, Boudry, Bôle, Colombier, Auvonnier) ; nouvelles à La Côte

(Peseux, Corcelles, Cormondrèche) et Les Ponts-de-Martel (pour La Sagne et Les Ponts) ;
Pour le moment, rien n'est prévu pour l'est du district de Neuchâtel.

— Ecoles préprofessionnelles : partout où se trouveront des écoles modernes. Elles seront maintenues dans chaque village. Regroupement de certaines classes terminales dans différentes localités.

(Tiré essentiellement d'un compte rendu de M. F. Landry.)

W. G.

DE TOUT

ETC.

Cinq jours sur la colline... un souvenir lumineux

Vaumarcus

Camp des Educateurs et des Educatrices 1962.

Déjà un mois d'écoulé depuis la rentrée.

Ne serait-ce pas le moment d'évoquer les nombreuses journées ensoleillées de juillet et d'août ?

Pour nous, cinq jours se détachent du nombre, cinq jours de vraies vacances... Liberté, calme, amitiés, conférences enrichissantes, études bibliques, musiques, jeux...

C'est tout cela que Vaumarcus offre à tous. Et pourtant, les plus rapprochés, les Neuchâtelois l'oublient pour d'autres cieus.

Si nous sommes nombreux, c'est parce que les participants viennent surtout de Vaud, Genève, du Jura bernois et de la France.

Alors, nous, les Neuchâtelois, mêlons-nous, nombreux, aux Romands afin que notre canton soit mieux représenté.

Seconde retraite du corps enseignant à Vennes-sur-Lausanne

« L'Evangile est toujours jeune, c'est vous qui êtes vieux. »
Bernanos.

Les 5 et 6 mai de cette année avait lieu à Vennes la première retraite du Corps enseignant. Malgré une date très défavorable (girons, installation des Conseils de paroisse) plus de 50 collègues vécurent ensemble ces deux riches journées.

Le thème de la seconde rencontre de cet automne sera : « La religion chrétienne est-elle dépassée ? » Trop de problèmes se posent à nous aujourd'hui pour que cette question puisse être évitée. Occasion donc de faire

le point pour tous ceux qui cherchent. Cette retraite est organisée par la Ligue pour la lecture de la Bible. Vous vous interrogez ?

La Ligue pour la lecture de la Bible ne dépend d'aucune Eglise particulière. Elle ne cherche pas à créer de nouvelles communautés de croyants, mais encourage ses membres à s'intégrer activement dans leur paroisse ou communauté,

à lire la Bible de manière systématique et réfléchie, à être témoins du Christ dans leur profession.

Elle est aussi un trait d'union entre les croyants de toutes dénominations qui confessent Jésus-Christ comme Sauveur et Seigneur, révélé par l'Ecriture sainte, base commune de leur foi.

Ces quelques mots pour rassurer ceux, et ils ont raison, qui aiment connaître les qualités de leur hôte.

Nous espérons vous retrouver nombreux les 24 et 25 novembre à Vennes.

P.-S. — La retraite sera dirigée par le pasteur Maurice Ray avec la collaboration de quelques collègues.

On peut s'inscrire ou se renseigner auprès des sous-signés :

Pierre Gudit, Cossonay-Ville ;

Daniel Courvoisier, Fontanivent s/Clarens ;

Jean-David Christinat, Huémoz/Vaud ;

O. Blanc, Leysin ;

Odette Bovey, Clergère 13c, Pully ;

Suzanne Honegger, Poliez-Pittet ;

Véréna Stauffer, Valangines 79, Neuchâtel ;

Madeleine Friedli, Reconvilier/Jura bernois ;

Gabriel Mutzenberg, rue de Moillebeau 34, Genève ;

Gabrielle Mudry, av. Verdeil, Lausanne ;

Marguerite Henrioud, av. J.-Martin 27, Chêne-Bougeries ;

ou directement à la Ligue pour la lecture de la Bible, Vennes s/Lausanne.

Pensez à Noël !

Brochure N° 62

Pour Noël

12 saynètes de G. Annen

Fr. 1.50

Brochure N° 80

Poésies de Noël

de M. Nicoulin

Fr. 3.50

S'adresser à la Guilde de documentation, M. L. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux

Recommandation No 55 aux ministères de l'instruction publique concernant le perfectionnement des maîtres primaires en exercice

La Conférence internationale de l'Instruction publique,

convoquée à Genève par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Bureau international d'éducation, et s'y étant rendue le 2 juillet 1962, en sa 25e session, adopte, le 13 juillet 1962, la recommandation suivante :

La Conférence,

considérant que les enfants de tous les pays ont le droit d'être instruits et éduqués par des maîtres présentant toutes garanties du point de vue de la formation générale et pédagogique ;

considérant la complexité croissante des responsabilités éducatives de l'école, les progrès rapides de la science et l'évolution constante des théories et méthodes pédagogiques comme de la culture en général ;

considérant que, tout au long de sa carrière, chaque maître doit pouvoir élargir son horizon, améliorer sa culture générale et sa formation pédagogique, et éventuellement acquérir une nouvelle qualification professionnelle ;

considérant que les maîtres insuffisamment qualifiés étant de plus en plus nombreux en raison des difficultés de recrutement, il est d'autant plus urgent de leur assurer une formation générale et professionnelle adéquate ;

considérant que les autorités scolaires doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer ou tout au moins faciliter le perfectionnement, sous ses divers aspects, du personnel enseignant en fonctions ;

considérant que, pour des raisons diverses et notamment du fait de leur situation matérielle, il est parfois difficile aux maîtres primaires de bénéficier des moyens directs ou indirects de perfectionnement qui leur sont nécessaires ;

considérant la recommandation n° 36 concernant la formation du personnel enseignant primaire, adoptée en 1953 par la Conférence internationale de l'instruction publique lors de sa seizième session, en particulier les articles 55 à 64 consacrés au perfectionnement des maîtres primaires en fonctions ;

considérant qu'en dépit d'aspirations semblables, des pays dont la situation est très différente se doivent d'apporter des solutions diverses au problème du perfectionnement des maîtres primaires en exercice,

soumet aux ministères de l'Instruction publique des différents pays la recommandation suivante :

I. Organisation du perfectionnement

1. Il devient de plus en plus nécessaire d'organiser systématiquement le perfectionnement des maîtres primaires en exercice, qu'il s'agisse pour les instituteurs sans préparation suffisante de compléter leur formation générale et pédagogique ou pour les maîtres qualifiés de se tenir au courant des nouvelles méthodes et techniques, d'élargir leur culture générale et, le cas échéant, d'acquérir de nouvelles qualifications.
2. Selon le système d'enseignement propre à chaque pays, l'organisation du perfectionnement sera confiée à l'un ou à l'autre des services existants de l'enseignement primaire, ou à un organisme spécial opérant en étroite liaison avec les dits services.
3. Les autorités scolaires ont tout intérêt à solliciter l'avis et le concours des associations de maîtres

et d'autres institutions ou groupements appelés à jouer un rôle important dans l'organisation du perfectionnement.

4. L'initiative privée devra bénéficier de l'appui moral et matériel des autorités scolaires partout où elle participe effectivement au perfectionnement des maîtres primaires en exercice.
5. Quelle que soit l'organisation du perfectionnement des maîtres en exercice, il est essentiel qu'à sa mise en pratique et à l'évaluation des résultats obtenus soient associés de manière étroite et coordonnée les directeurs d'école, le personnel enseignant des établissements chargés de la formation des maîtres, les conseillers pédagogiques, les inspecteurs de l'enseignement primaire, les instituts pédagogiques de niveau universitaire, ainsi que les professeurs ou spécialistes d'autres disciplines dont l'enseignement pourrait contribuer à élargir la culture générale des maîtres.

II. Catégories de bénéficiaires

6. Pour l'organisation du perfectionnement des maîtres primaires en exercice, les autorités responsables devront considérer trois grandes catégories de bénéficiaires :
 - a) les maîtres non qualifiés ;
 - b) les maîtres qualifiés qui sont appelés à compléter leurs connaissances générales et à améliorer leurs méthodes et techniques d'enseignement ;
 - c) les maîtres qualifiés qui désirent acquérir des qualifications supplémentaires ou se préparer à de nouvelles fonctions dans le cadre de l'enseignement.
7. La nécessité d'assurer une formation adéquate aux maîtres primaires non qualifiés s'impose dans tous les pays où la pénurie de personnel enseignant contraint les autorités scolaires à recruter des personnes ne possédant pas les qualifications normalement exigées.
8. Si complète que soit la formation professionnelle des maîtres primaires, les autorités scolaires doivent veiller à ce que, tout au long de leur carrière, les intéressés aient l'occasion d'élargir et d'approfondir leur culture générale, de mettre à jour leurs connaissances pédagogiques et de se familiariser avec les nouvelles méthodes et techniques d'enseignement.
9. Dans l'intérêt même de l'enseignement, les autorités scolaires doivent prendre les dispositions nécessaires pour permettre aux maîtres primaires qui le désirent de préparer un diplôme de niveau supérieur, de faire des études pédagogiques spécialisées ou de se qualifier pour de nouvelles fonctions dans le cadre de l'enseignement.
10. Le caractère obligatoire ou facultatif de la participation aux moyens de perfectionnement devrait dépendre notamment de la catégorie de bénéficiaires et des modalités de perfectionnement.

III. Modalités de perfectionnement

11. Etant donné le nombre croissant de moyens qui peuvent favoriser le perfectionnement des maîtres primaires en exercice, il y aura avantage à opter pour ceux de ces moyens qui répondent le mieux :
 - a) aux besoins propres à chaque catégorie de bénéficiaires ;

- b) aux ressources matérielles ou autres dont on dispose ;
 c) aux caractéristiques et aux besoins de l'enseignement primaire dans le pays considéré.
12. Lorsqu'il s'agit d'assurer une formation adéquate aux maîtres non qualifiés, cette formation devrait présenter un caractère systématique et régulier, et sa durée devrait être fonction avant tout du niveau des participants, la création d'établissements spécialisés pouvant être envisagée à cet effet.
 13. Lorsqu'il s'agit de compléter ou de renouveler les connaissances d'ordre général ou pédagogique du personnel enseignant qualifié, il importe également de mettre au point un programme systématique de perfectionnement.
 14. Lorsqu'il s'agit de permettre aux maîtres primaires qualifiés d'améliorer leurs qualifications ou de se préparer à d'autres fonctions dans le cadre de l'enseignement, il importe de concilier les études complémentaires entreprises par les intéressés avec les exigences du travail scolaire ordinaire.
 15. Il convient de ne pas donner un caractère exclusivement théorique aux programmes de perfectionnement des maîtres primaires en exercice, mais d'y inclure aussi une partie pratique comportant des stages, des démonstrations, des leçons modèles, etc.
 16. Il est hautement souhaitable que les modes de perfectionnement comportant un programme établi soient complétés par l'organisation occasionnelle de journées, conférences et colloques pédagogiques, de visites d'établissements scolaires ou autres, etc.
 17. Il convient d'organiser, dans le cadre de l'école ou au niveau local ou régional, des groupes de discussion et des groupes d'étude permettant aux enseignants de procéder à des échanges de vues et de s'intéresser, d'une façon directe et active, à la solution des problèmes qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leur tâche.
 18. Il importe d'instituer et de développer des cours de perfectionnement par correspondance, qui ont surtout l'avantage de pouvoir être suivis, même par les maîtres isolés, sans que les intéressés aient à interrompre l'exercice de leurs fonctions.
 19. Une importance accrue doit être accordée aux ouvrages et aux revues de caractère pédagogique et culturel ; leur diffusion devrait être aussi large que possible, afin que les maîtres soient en mesure de les recevoir à titre individuel ou de les consulter sans difficulté.
 20. Il est hautement souhaitable que l'action de perfectionnement tire parti au maximum de l'existence des centres de documentation pédagogique et des bibliothèques, notamment des bibliothèques pédagogiques ; à cet égard, il conviendrait de développer les bibliothèques itinérantes et les services de prêts.
 21. Il serait bon d'exploiter judicieusement les multiples possibilités qu'offrent le disque, le magnétophone, le cinéma, la radiodiffusion et la télévision.
 22. En vue de leur perfectionnement, il convient de favoriser les voyages de maîtres primaires dans leur propre pays et à l'étranger, par groupes ou individuellement.

IV. Facilités et avantages accordés aux bénéficiaires du perfectionnement

23. Pour autant que l'enseignement ne risque pas d'en souffrir, les autorités scolaires doivent accorder les

plus grandes facilités en vue d'encourager les maîtres primaires à bénéficier des divers moyens de perfectionnement, surtout lorsqu'il s'agit de maîtres qui doivent faire face aux difficultés résultant de l'isolement de leur école.

24. Parmi les multiples facteurs dont il faut tenir compte pour déterminer le genre de facilités à accorder aux bénéficiaires des moyens de perfectionnement, il convient de noter la nature du mode de perfectionnement utilisé, le but visé, le caractère obligatoire ou facultatif de la participation des intéressés, la durée de l'interruption de l'enseignement et l'importance des déplacements.
25. Lorsque, pour se perfectionner, le maître est amené à s'absenter un certain temps de son école, les autorités scolaires doivent lui accorder les congés nécessaires, lui assurer le versement intégral ou partiel de son traitement et assumer en totalité les frais de son remplacement.
26. Lorsque le déplacement qu'exige la participation à des moyens de perfectionnement est d'une certaine importance, il convient de prévoir le remboursement de tout ou partie des frais de voyage des participants.
27. Partout où la chose se justifie, les responsables du perfectionnement doivent assurer le logement et l'entretien des participants ou leur verser, en compensation, des allocations ou des subsides.
28. Les maîtres non qualifiés qui ont acquis la formation professionnelle qui leur faisait défaut doivent recevoir, après avoir subi avec succès les épreuves réglementaires, un titre ou un diplôme leur donnant accès au cadre du personnel enseignant régulier avec les avantages statutaires que comporte cette intégration.
29. Suivant l'importance du perfectionnement dont auront bénéficié les maîtres primaires qualifiés, il importe de reconnaître leur compétence accrue et d'en tenir compte notamment pour les promotions et les mutations.
30. Les maîtres primaires en exercice qui ont terminé avec succès leurs études complémentaires en vue d'obtenir de nouveaux grades académiques, de se préparer à la fonction de directeur, d'inspecteur, de maître secondaire ou de maître spécialisé, devraient pouvoir jouir des avantages correspondant au grade ainsi acquis ou aux nouvelles fonctions en vue desquelles ils se sont préparés.

V. Collaboration internationale

31. En raison du nombre croissant des pays qui sollicitent une aide extérieure pour assurer le perfectionnement de leurs maîtres, il est souhaitable que les organisations à vocation éducative qui ont un caractère mondial ou régional soient en mesure de répondre favorablement à de telles demandes.
32. La coopération financière apportée à ce titre doit permettre, par exemple, de créer des établissements spécialisés dans le perfectionnement des maîtres primaires non qualifiés et de favoriser davantage certains autres aspects de ce perfectionnement, comme la recherche pédagogique, les voyages et les stages à l'étranger de personnes responsables des programmes de perfectionnement.
33. La coopération internationale peut se traduire également par la mise à la disposition des pays qui en feraient la demande d'experts ou de conseillers en matière d'organisation du perfectionnement des

maîtres, de professeurs pour les établissements de perfectionnement, de documentation pédagogique ou autre.

34. L'organisation, à l'échelle internationale ou régionale, de cours pédagogiques ou de stages pratiques d'un caractère plus ou moins spécialisé doit être considérée comme une contribution au perfectionnement des maîtres primaires en exercice ; à cet égard, il convient d'envisager l'octroi de facilités (bourses, par exemple) destinées à permettre la fréquentation de ces cours ou de ces stages par un plus grand nombre d'intéressés.
35. L'entraide internationale peut se manifester aussi par l'admission de ressortissants d'autres pays aux activités organisées dans le cadre du perfectionnement des maîtres nationaux.

VI. Application de la présente recommandation

36. Il importe que le texte de la présente recommandation fasse l'objet d'une large diffusion de la part des ministères de l'instruction publique, des autorités scolaires du degré d'enseignement le plus directement intéressé, des centres de documentation pédagogique, des associations internationales et nationales de maîtres ou des parents, etc. ; la presse

pédagogique, tant officielle que privée, doit jouer un grand rôle dans la diffusion de cette recommandation auprès des services intéressés, du personnel administratif et enseignant, ainsi que du grand public.

37. Les centres régionaux de l'UNESCO sont invités à faciliter, avec la collaboration des ministères intéressés, l'examen, à l'échelon régional, de cette recommandation en vue de son adaptation aux caractéristiques de la région.
38. Dans les pays où la chose s'avérerait nécessaire, les ministères de l'instruction publique sont invités à charger les organes compétents de procéder à divers travaux, par exemple :
 - a) examiner la présente recommandation et comparer son contenu avec l'état de droit et de fait existant dans leur pays ;
 - b) considérer les avantages et les inconvénients d'une éventuelle application de chacun des articles qui ne seraient pas encore en vigueur ;
 - c) adapter chaque article à la situation du pays, si l'application en est jugée utile ;
 - d) enfin, proposer les dispositions et mesures d'ordre pratique à prendre pour assurer l'application de l'article considéré.

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krief

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 LAUSANNE Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux :
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

A louer meublé Chalet du Col de Soud*


11 chambres - 30 lits - confort - jeux sur VILLARS
Un endroit idéal pour séjours et courses

Convientrait pour :

ÉCOLES
INSTITUTS
GROUPES
COLONIES



J. R. Huber-Kohli, tél. (025) 3 26 40 vous renseigne
* Halte ligne de chemin de fer Villars-Bretaye



ARKINA

mineral

L'eau de table réputée pour ses propriétés médicinales et minéralogiques.

Nouilles spéciales aux légumes
CRUS ET FRAIS

Légumac

LA TIMBALE & SEMOULINE
YVERDON ET FRIBOURG



Pensez aux petits oiseaux 

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Edmond Pidoux : MADAGASCAR, MAÎTRE A SON BORD - 240 pages - 16 photos de Fernand Perret - Editions du Soc, Lausanne, 1962.

Parmi les points de vue auxquels on peut se placer pour un reportage, Edmond Pidoux en a trouvé un original pour son nouveau livre, « Madagascar, maître à son bord » : celui de compagnon du cinéaste Henry Brandt. Il a tenu les panneaux - réflecteurs, expliqué à grands gestes ce que voulait le cinéaste, fureté à la recherche d'angles et de sujets, noté des impressions, des parfums et des humeurs. Il est resté l'homme cultivé, le chrétien, l'enthousiaste qu'avaient dévoilé ses poèmes et ses pièces de théâtre. Trois mois de voyages en tous sens nous ont donné le remarquable film « Madagascar au bout du monde ». Voici 240 pages hautes en couleurs, riches d'informations et d'intelligence, qui rendent attachant le peuple malgache en respectant son mystère et sa liberté.

LE MERVEILLEUX VOYAGE DE NILS HOLGERSSON

A l'occasion de la première mondiale du film en couleurs « Le merveilleux voyage de Nils », tiré de l'œuvre bien connue de Selma Lagerlöf, des garçons de 21 pays seront invités à se rendre à Stockholm en septembre prochain. En compagnie du héros du film, le jeune Sven Lundberg, âgé de 12 ans, ils referont en avion le vol qu'accomplit, sur le dos d'un jars, le petit garçon aux cheveux de lin qui se nommait Nils Holgersson.

Ce voyage les conduira de la province de Scanie, où l'auteur situa le village de Nils, à la résidence de Selma Lagerlöf à Marbacka, dans la province de Värmland et, de là, dans une école lapone de Kiruna, dans le nord de la Suède.

Mis en scène par Kenne Fant, qui s'est adjoint le spécialiste français Albert Lamo-

LES BESOINS ENFANTINS

Jâmes, Decroly et Claparède ont, avec raison, mis l'accent sur la psychologie des besoins : ils ont décelé ces aspirations essentielles, souvent inconscientes, en tous cas vagues et informulées, mais combien puissantes ! Besoin de sécurité, de calme et d'unité, d'ordre et de règle, d'indépendance, d'autonomie, de solidarité et de coopération...

Le lecteur aura remarqué que certains de ces besoins s'opposent : il y a antinomie, par exemple, entre le besoin d'indépendance et le besoin de solidarité. Il aura remarqué aussi que je les ai cités dans l'ordre chronologique où ils apparaissent, sans que, pour autant, les premiers ne méritent plus d'être satisfaits à un âge ultérieur.

Notre métier est délicat ; il doit tenir compte de ces aspirations contradictoires et favoriser peu à peu, à partir d'un égocentrisme de départ, des besoins plus sociaux.

Prenons par exemple les besoins opposés de sécurité et d'autonomie, ceux auxquels les psychologues attachent le plus d'importance. L'enfant, dès le berceau, se réfugie, à la moindre alerte, dans les bras de ses proches, là où il se sent en sûreté ; comme un petit bateau, au moment où l'orage gronde, regagne le port.

Exploïtons cette image. Il n'est pas normal qu'un bateau « qui sert à naviguer » reste attaché au port ; de même il ne faut pas que les parents et les maîtres, sous prétexte de sécurité, empêchent les petits enfants de faire leurs expériences. Ils engageraient lourdement l'avenir des gosses.

Mais, d'autre part, le petit bateau qui s'éloignerait trop du port, qui aurait oublié les précautions élémentaires du cabotage, irait, en cas de tempête, à sa perte. De même les parents qui, désireux de ne freiner en rien l'acquisition de l'autonomie chez leurs enfants, les laissent tout faire, leur font courir de graves dangers.

Passons maintenant au domaine scolaire. On convient (quoique je n'aime pas cette distinction souvent caricaturale) de différencier deux tendances éducatives dans l'école de ce siècle, celle du type traditionnel et celle des classes dites « nouvelles ».

Dans les premières de ces classes, où tout est réglé, le besoin de sécurité paraît satisfait, encore que certaines formes tranchantes et fatales de discipline ou d'appréciation scolaire ressortissent plutôt de la crainte et laissent les enfants dans une atmosphère d'inquiétude, donc d'insécurité. En revanche, le besoin d'autonomie ne trouve pas ici satisfaction.

Dans les secondes, ce dernier besoin est assurément satisfait mais, si la classe n'atteint pas à l'idéal difficile de cette forme scolaire, les élèves connaîtront un sentiment d'insécurité.

Quelle serait la forme scolaire la plus propre à respecter les besoins variés de l'écolier ? celle où l'organisation élémentaire de la classe serait par une loi analogue aux lois humaines, loi qui définirait sobrement les droits et les devoirs de chacun.

A. Ischer.

risse (auteur du « Voyage en ballon ») comme conseiller technique pour les scènes prises à vol d'oiseau, ce film est le plus important qui ait, jusqu'à pré-

sent, été tourné en Suède.

La recette de la « première » sera versée à la Croix-Rouge suédoise.

(UNESCO)

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Troisième année

5

Le rouleau compresseur

Ecoles primaires, 3e année, Bâle

L'élargissement d'une rue non loin de notre école a été pour ma classe un centre d'intérêt toujours renouvelé par la variété des travaux qui s'étendent sur plusieurs semaines.

Tassant couche après couche la **chaille** et les graviers de divers calibre sous ses trois roues imposantes, c'est le gros rouleau à vapeur de 20 tonnes qui impressionna surtout mes garçons : Pourquoi les roues de derrière sont-elles plus hautes que le rouleau de devant ? Pourquoi celui-ci est-il partagé en deux ? Pourquoi le volant tourne-t-il en sens inverse de celui de la marche ?

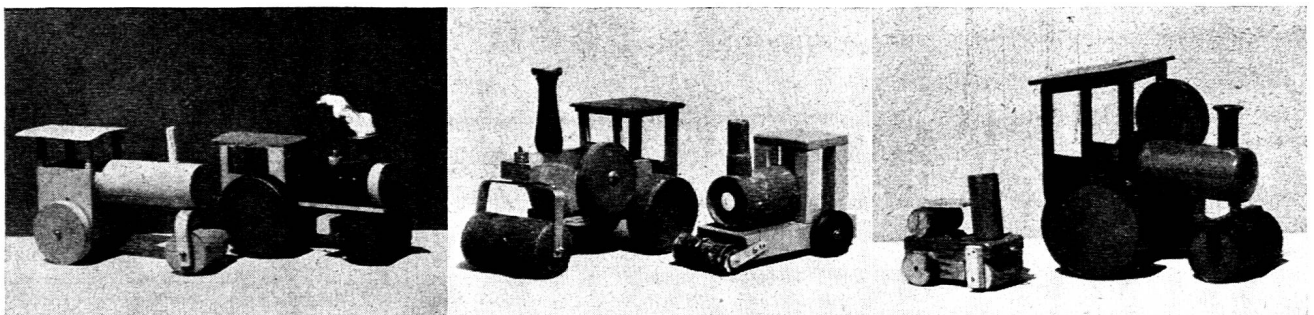
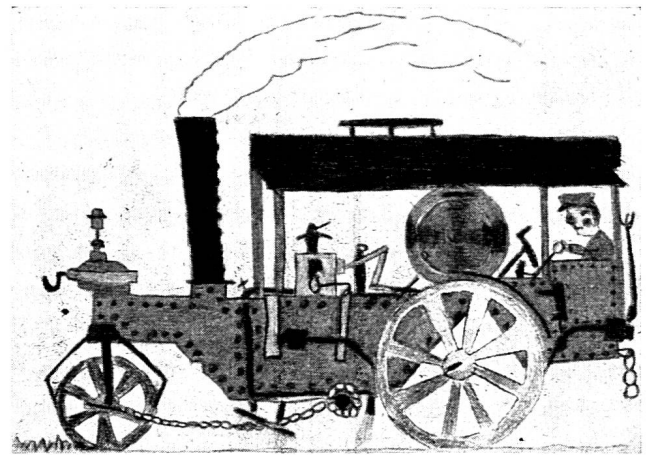
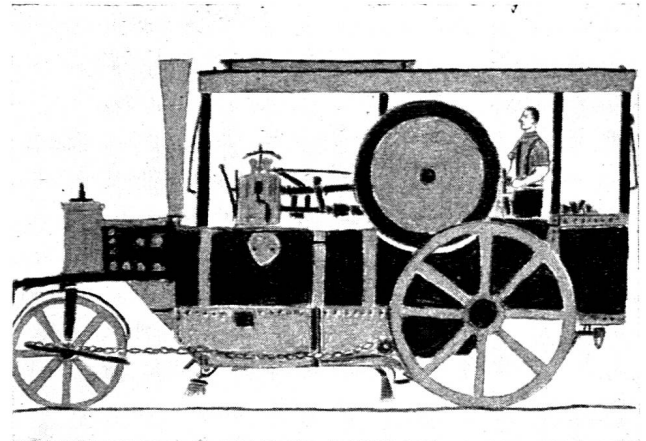
Pour illustrer les renseignements recueillis, un dessin s'imposait. Un portefeuille de carton sous le bras, quelques pages encore vierges de vieux cahiers, un crayon, et nous nous installons aux abords du chantier pour surprendre le mastodonte au travail. Esquisses sous toutes les faces. Chacune d'elles est encore l'occasion d'approfondir certains détails mécaniques. Puis en classe, sur une feuille A5, nous travaillons d'après ces notations à un dessin poussé que l'on colorie quand il est au point.

Là ne s'arrête pas notre travail : la construction d'un rouleau à vapeur, **dont les trois roues tournent**, était encore l'objet de notre activité de temps libre. La recherche de matériaux propres à cette construction était déjà un problème qui mettait à contribution caves et galetas, aussi bien que le tas de chutes chez le menuisier du quartier : baguettes de sections diverses, boîtes métalliques ou de carton, rouleau de papier hygiénique ou manche de balai, vis et clous de toutes sortes, fil métallique, peinture.

Le papa pouvait intervenir comme conseiller pendant le travail à domicile : cela est d'une certaine importance en ville où les occasions de rapprocher père et fils sont trop rares dans de nombreux milieux.

Les clichés montrent bien la variété de solutions qui expriment le caractère personnel de l'imagination créatrice des élèves dans une même classe.

D'après L. Hs. Säuberlin



Le 11^e congrès de la FEA

On trouvera ci-dessous quelques impressions propres à situer l'atmosphère du congrès de la Fédération pour l'Education artistique qui siégea en avril passé à Berlin. Ces notes qui devaient servir d'introduction aux débats des journées de travail de la SSMD à Berne les 3 et 4 novembre écoulé n'ont pas pu, à notre regret, paraître à temps dans l'«Educateur» : elles peuvent encore présenter un pâle reflet de ces assemblées à ceux qui n'ont participé ni à l'une ni à l'autre.

Ceh.

Berlin est une ville attachante : la nature ensoleillée et printanière, le calme des douces verdure du Tiergarten y étaient peut-être pour beaucoup. Surtout, Berlin est si différente de ce que l'on attend ! Les aléas de la politique donnent à de nombreux aspects quelque chose de factice et de provisoire, les ruines côtoient le luxe. Mais plus vivant que celui de tous les contrastes et de toutes les contradictions rencontrées journallement, nous garderons le souvenir d'une population accueillante, à la répartie vive, facilement enjouée, et si peu « prussienne ». Autre étonnement : à juger sur le nombre des chevelures blondes, combien de nos cités seraient plus germaniques !

Le congrès a réuni 1250 participants environ, presque tous de langue allemande, la plus importante délégation étant naturellement celle de l'Allemagne fédérale. Des autres, trop nombreuses à énumérer puisqu'elles représentaient les cinq continents, mentionnons celles dont un envoi figurait à l'exposition : Angleterre, Belgique, Danemark, Finlande, France, Hollande, Israël, Japon, Suisse.

Les conférences, et les débats qui leur suivaient, ont présenté une très grande variété d'opinions et d'attitudes, marquées non seulement par les frontières nationales, mais parfois aussi absolument contradictoires à l'intérieur de certains pays. D'aucuns proposant, p. ex. de déplacer le centre de gravité de notre enseignement et de remplacer l'éducation par l'art en éducation pour l'art ; et même de garder pour but unique d'initier dès douze ans nos élèves à l'art informel ! **Ce qu'il y aurait de moderne dans ce genre d'instruction se résume à son objet, tandis que ses méthodes**



Vue partielle d'un panneau autrichien : « König Druselbart ». Classe primaire, 10 ans. — Ces panneaux présentant l'ensemble d'une classe montraient clairement le but de l'exercice, et les moyens ayant permis à chaque élève de faire une œuvre personnelle en restant proche de l'esprit de classe. — Format A4.

ne se soucient plus du degré de développement de l'enfant ni de ses obstacles psychologiques : on ne peut donc qu'y voir un recul.

La traduction simultanée a fonctionné à peu près sans interruption, avec ses qualités et ses défauts. Par un heureux concours de circonstances, l'un des spécialistes les plus chevronnés a assuré une grande partie de la besogne et sa remarquable maîtrise du français nous a été d'un grand secours. Nous pouvons ainsi plus facilement résumer ci-dessous quelques-uns des avis des principaux orateurs sur les différents problèmes abordés.

Le dessin traditionnel d'après nature ne répond plus suffisamment aux exigences actuelles. Il s'agit de **passionner l'élève pour la nature comme source inépuisable**, d'entretenir sa curiosité, de lui apprendre à méditer, de l'initier à



Peinture d'un Japonais de 4 ans. — Format A4. — L'enfant japonais use avec une sûreté remarquable de la combinaison de divers moyens dans une même peinture. Ici : peinture à l'eau, pastel, craie grasse, gouddron et cirage.



Le chat à la chasse aux oiseaux. — Linogravure en noir sur blanc. Ecole moyenne allemande, garçon, 12 ans. — Format A3.

(Choix des photos : G. Tritten.)

tant d'éléments variés : observation exacte et reproduction précise, différence entre ce qui a crû et ce qui a été créé (fabriqué), rapports entre l'aspect extérieur de la nature (esthétique) et ses causes secrètes (fonctionnelles et essentielles), voir et recevoir. L'imagination de l'élève lui permettra enfin en utilisant tous ces éléments d'obtenir de la nature une nouvelle image plus vraie, plus complète.

L'initiation artistique (Kunstabbeutung, méditation devant l'œuvre) tiendra compte de ce que l'attitude de l'enfant devant une œuvre est différente de celle de l'adulte et ici aussi l'évolution de son développement déterminera le choix de nos moyens : contemplation silencieuse ou dirigée ; exercices de description ; analyse (proportions et dimensions, technique, contenu, peintre, époque) ; recherche d'échelles de valeurs communes à plusieurs toiles proposées ; comparaison d'œuvres d'origines diverses traitant du même sujet ; reprise de ce sujet comme thème d'une leçon ; renvoi à des albums de reproductions... Quand il s'agit des œuvres contemporaines, cette initiation est devenue plus que jamais une nécessité. Leur évolution rapide suit de près, quand elle ne la précède pas, celle de la science, et la variété de leurs tendances, comme la sensibilité et l'imagination qu'elles témoignent, sont extraordinairement proches de celles qui ont présidé à toutes les découvertes importantes du dernier quart de siècle.

Découvertes : savoir découvrir, c'est-à-dire (re)trouver ce qui est caché ou ignoré, et s'émerveiller aussi, voilà probablement le leitmotiv qui vivifiait la plupart des exposés. Les Japonais aussi tinrent à nous le rappeler à propos du modelage et des travaux manuels expressifs : « **aborder la matière avec naïveté et l'utiliser simplement** », se souvenir qu'« **il convient mieux à l'enfant d'ajouter que de retrancher** ». Les exemples montrés sur l'écran pour illustrer ces affirmations étaient étonnants par leur plénitude et la qualité de leurs trouvailles. — L'emprise de plus en plus grande de la technique sur notre mode de vie et nos activités donne toujours plus d'importance à l'enseignement des travaux manuels et place nos programmes devant de nouveaux problèmes, particulièrement celui des rapports entre la forme et la fonction.

Ces thèmes, trop succinctement exposés ici, étaient repris soit dans des séminaires, soit dans des séances de travaux

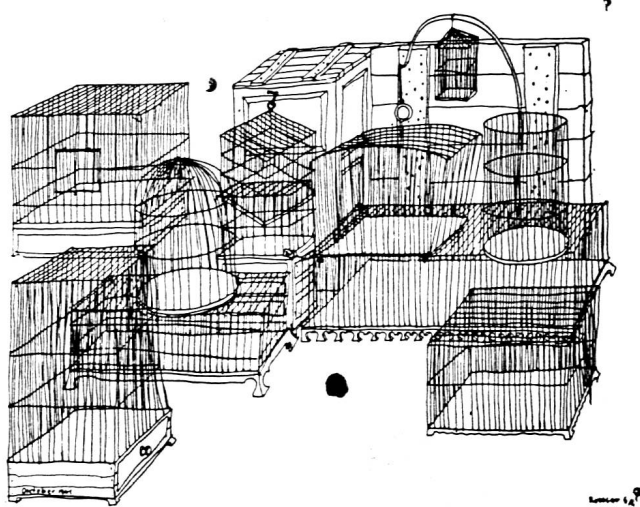
pratiques : les organisateurs ont été débordés par le succès de ces nouveautés, et trop souvent, malheureusement, l'affluence n'a pas permis de tirer tout le parti que l'on pouvait attendre de ces confrontations. Mais, en contrepartie, les petits groupes qui se formaient à la sortie et se retrouvaient le soir ont permis de fructueux échanges de vue, tout comme les conversations devant les panneaux de l'exposition.

Moitié moins importante que celle de Bâle, elle était fort intéressante bien que trop d'exposants encore aient voulu faire de leur envoi une exposition d'art. L'attrait de quelques travaux exceptionnels extraits de leur contexte pédagogique ne peut compenser l'intérêt que présentaient d'autres envois, plus inégaux dans leur ensemble, mais qui avaient l'avantage, comme ceux des Autrichiens, de nous montrer le résultat de classes entières : c'est là certainement la formule à retenir à l'avenir. L'envoi de la SSMD a aussi attiré l'attention par sa présentation systématique d'un problème (la couleur) de l'école enfantine au gymnase et depuis cet été, il a « tourné » en Allemagne et en Italie. Nous avons pu le revoir à Berne. Des panneaux plus fournis, des dessins de plus grand format l'auraient encore rendu plus significatif.*

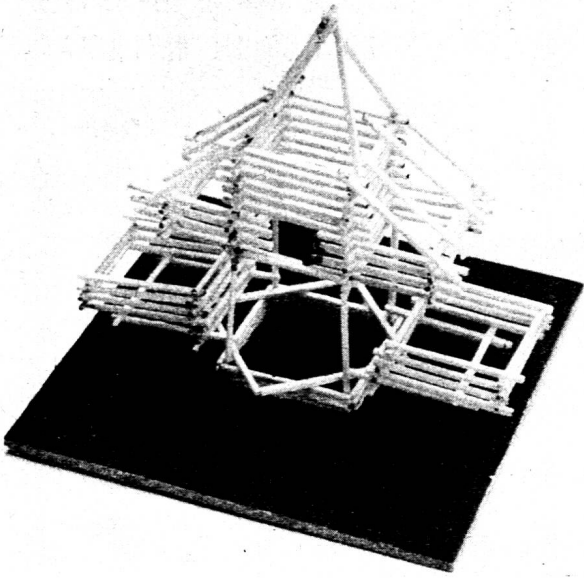
Autre pôle de l'exposition, l'envoi japonais a beaucoup retenu le public. Il s'y manifeste un essai de renouvellement : le congrès de Tokyo en 1965 nous permettra de juger si ce besoin d'évoluer a trouvé une voie favorable. Chez les Allemands qui présentaient une série d'expositions de leurs **Länder**, on a été surtout frappé par la recherche graphique : dessins à l'encre de Chine, linogravures, eaux-fortes, etc. Mais leur envoi le plus convaincant était certainement les travaux manuels présentés par les écoles de Berlin. Quant à l'exposition organisée au Musée du Pergamon par les maîtres de dessin de la zone orientale (qui ne pouvaient participer au congrès), elle aurait mérité de figurer aux côtés des meilleurs autres envois.

On ne saurait clore ces lignes sans mentionner la conférence du Pr. Silbermann, des universités de Cologne et Sydney, qui devait disséquer le maître de branches artistiques sous la loupe du sociologue. Les questions posées à ses

* En dernière heure, nous apprenons que l'exposition suisse « La Couleur » sera présentée à Brigue, Sion et Saint-Maurice au cours de l'hiver.



Les cages. — Plume et encre de Chine. Format A3. — Ecole moyenne allemande, garçon de 14 ans. Planche tirée d'une série de travaux où la nature procure les éléments de base pour une composition imaginée.

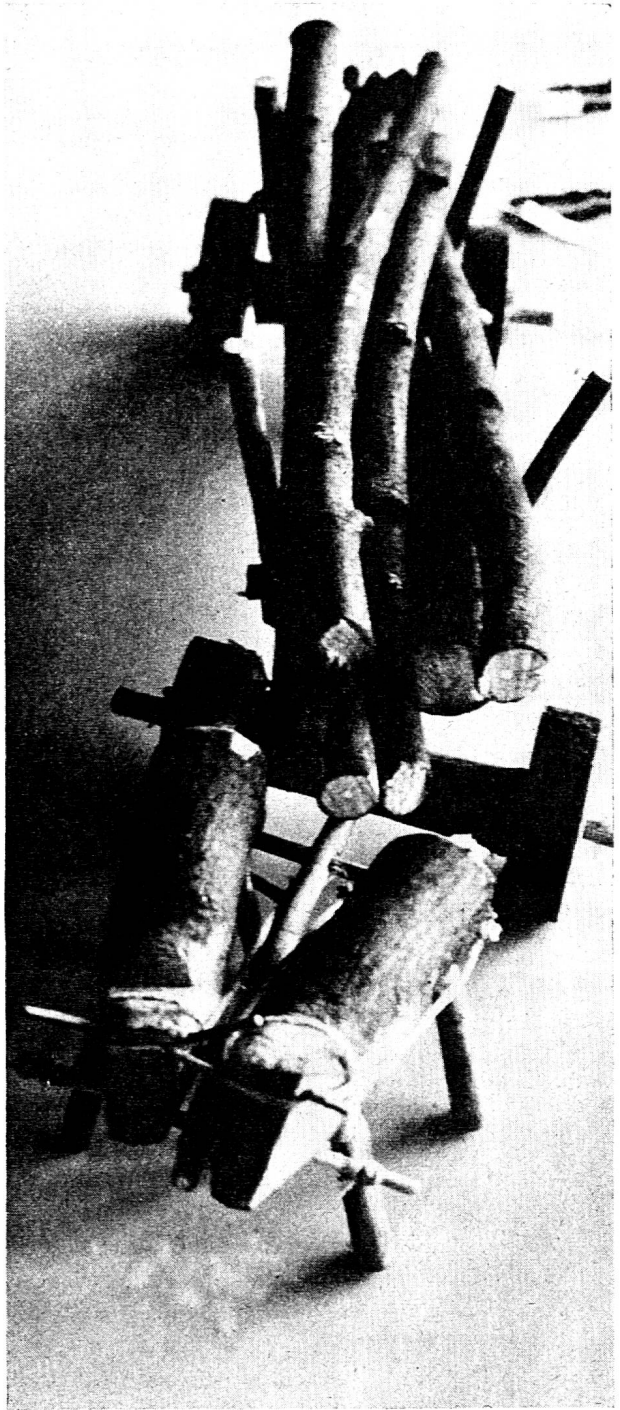


Architecture imaginaire. — Construction en allumettes collées. — Recherche d'une solution fonctionnelle satisfaisant aux exigences esthétiques. — Garçon, 16 ans, école normale, Finlande.

auditeurs ressemblèrent fort à un examen de conscience : Quelle est la qualité de votre action sur l'élève ? Que pensent de vous les personnalités des autres milieux (politiques, scientifiques, industriels) ? Que retiennent les adultes de votre enseignement ? Avez-vous des représentants dans les autres associations pédagogiques ? — l'orateur prenant un ton d'accusateur quand il demandait : Quelle est votre part dans la Société ? Que faites-vous pour tenir les Autorités (directeurs de l'Instruction publique, inspecteurs, commissions scolaires) au courant de vos problèmes et de votre travail ? — L'éducateur a tendance à rester en dehors de la vie publique ; le maître de dessin comme le maître de musique est le plus isolé des éducateurs, négligeant le dialogue qu'il doit entretenir même avec les collègues de son école, même avec ses collègues de discipline, oubliant sa fonction individuelle et celle de son groupe dans nos structures sociales. — Seule notre réintégration sociale peut redonner à notre enseignement le rang qui devrait être le sien sur le plan culturel.

La réussite de ce 11^e congrès est une promesse de succès pour celui de 1964 à Paris où la barrière de la langue ne saurait plus être un obstacle pour nos collègues romands.

HTM



Attelage de bœufs. — Branches et raphia. — Garçon, degré moyen, Allemagne. — La recherche d'ajustages précis reste toujours subordonnée à la valeur expressive de la construction.

Le dessin dans l'enseignement professionnel

Tel était le thème de la très intéressante exposition organisée à l'École complémentaire professionnelle de Lausanne afin de montrer aux maîtres des écoles publiques et à leurs élèves la grande importance du dessin dans la formation professionnelle et la pratique des métiers. Sait-on que pour la plupart d'entre eux, le dessin — non seulement technique, mais artistique aussi — forme une grande partie du programme des cours ? Un graphique le montrait de manière fort claire dès l'entrée et le choix des travaux exposés pouvait ensuite nous convaincre des exigences des maîtres dans ce domaine. N'oublions pas que même la formation d'un sellier ou d'un cordonnier, d'une fleuriste ou d'une couturière, d'un boulanger ou d'un photographe comporte du dessin.

Pour les instituteurs et maîtres de dessin qui ont visité cette exposition, cela a été une révélation de voir ce que l'on attend des élèves qui les quittent, et c'est avec beaucoup d'intérêt qu'ils ont pu entendre les explications du directeur de l'école, M. Jaton, puis discuter avec leurs collègues de l'enseignement professionnel des problèmes qui se posent. Nous les remercions les uns et les autres de cette initiative dont la répétition ne peut qu'être profitable à notre enseignement.

Ceh.

**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
DES
RETRAITES POPULAIRES**



**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
D'ASSURANCE INFANTILE
EN CAS DE MALADIE**

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

La caisse assure dès la naissance
à titre facultatif et aux mêmes
conditions que les assurés obli-
gatoires les enfants de l'âge
préscolaire.

Educateurs !

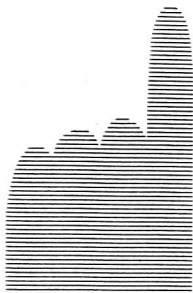
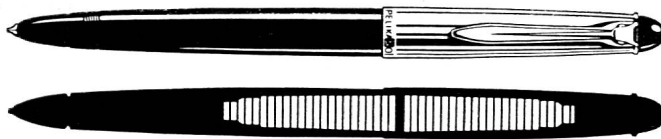
Inculquez aux jeunes qui vous sont
confiés les principes de l'écono-
mie et de la prévoyance en leur
conseillant la création d'une rente
pour leurs vieux jours.

Encouragez les parents de vos
élèves à profiter des bienfaits de
cette institution, la plus avanta-
geuse de toutes les caisses-mala-
die du canton.

Renseignez-vous sur les nom-
breuses possibilités qui vous sont
offertes en vue de parfaire votre
future pension de retraite.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11, Lausanne



Pelikano

le stylo à cartouche
pour écoliers idéal avec
cartouche de rechange
améliore l'écriture -
facilite l'enseignement.



pas d'encrier



pas de pâte



pas de doigts tachés



Fr. 10.90

Les cartouches sont remplies d'encre Pelikan 4001 dans la nuance gaie bleu-royal.
Avec une seule cartouche, on peut écrire plus d'un cahier.

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

Nationale Suisse
B e r n e

J. A.
Montreux 1